

Information à l'appui : mécanisme de financement en amont – la prime polymères



Appelez un expert politique ou juridique multilingue

Souhaitez-vous parler à l'un de nos experts en prime polymères ou avez-vous des questions sur les modalités du texte ?

Appelez-nous ou envoyez-nous un message sur WhatsApp au +61 491 947 123 ou +61 409 591 395.

Les langues parlées sont notamment : l'anglais, le français, le mandarin, l'hindi, le bengali

Points clés

- La prime polymères est une redevance modique standardisée imposée aux producteurs de polymères plastiques primaires au tout premier stade de la création de polymères plastiques.
- La prime polymères est à la fois un mécanisme visant à réduire les déchets plastiques, et à combler le déficit de financement entre notre ambition de mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040 et les sources de financement actuelles.
- La prime polymères complète, sans les concurrencer, d'autres sources de financement – notamment les systèmes de responsabilité élargie des producteurs – et se conforme aux obligations découlant de l'OMC.
- La mise en œuvre de la prime polymères offre des conditions de concurrence équitables à l'ensemble du secteur, respecte la souveraineté des pays et apporte une certaine souplesse dans la mise en œuvre.
- *Les exemptions de minimis, les allocations des pourcentages de parts redistribuées et retenues devraient être négociées et approuvées lors de la première Conférence des parties.*

Données à l'appui

- Dans ses Scénarios d'action pour l'élimination de la pollution plastique à l'horizon 2040, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a constaté qu'une mesure politique en amont était nécessaire pour réduire les déchets plastiques.
- Un rapport d'Eunomia Consulting & Research Ltd a constaté que la prime polymères est complémentaire d'autres sources de financement (y compris la REP) et qu'elle est essentielle pour garantir la mise en œuvre réussie d'un traité ambitieux visant à mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040.
- Un rapport de la Dre Luisa Cortas sur la manière dont la prime polymères peut être mise en œuvre.
- Un rapport de la fondation Minderoo sur la prime polymères a identifié un déficit de financement entre notre ambition de mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040 et les sources de financement actuelles.



Appelez un expert politique ou juridique multilingue

Souhaitez-vous parler à l'un de nos experts en prime polymères ou avez-vous des questions sur les modalités du texte ?

Appelez-nous ou envoyez-nous un message sur WhatsApp au +61 491 947 123 ou +61 409 591 395.

Les langues parlées sont notamment : l'anglais, le français, le mandarin, l'hindi, le bengali

Foire aux questions

Comment cela fonctionnerait-il et à quoi pourrait servir la part redistribuée?



Appelez un expert politique ou juridique multilingue

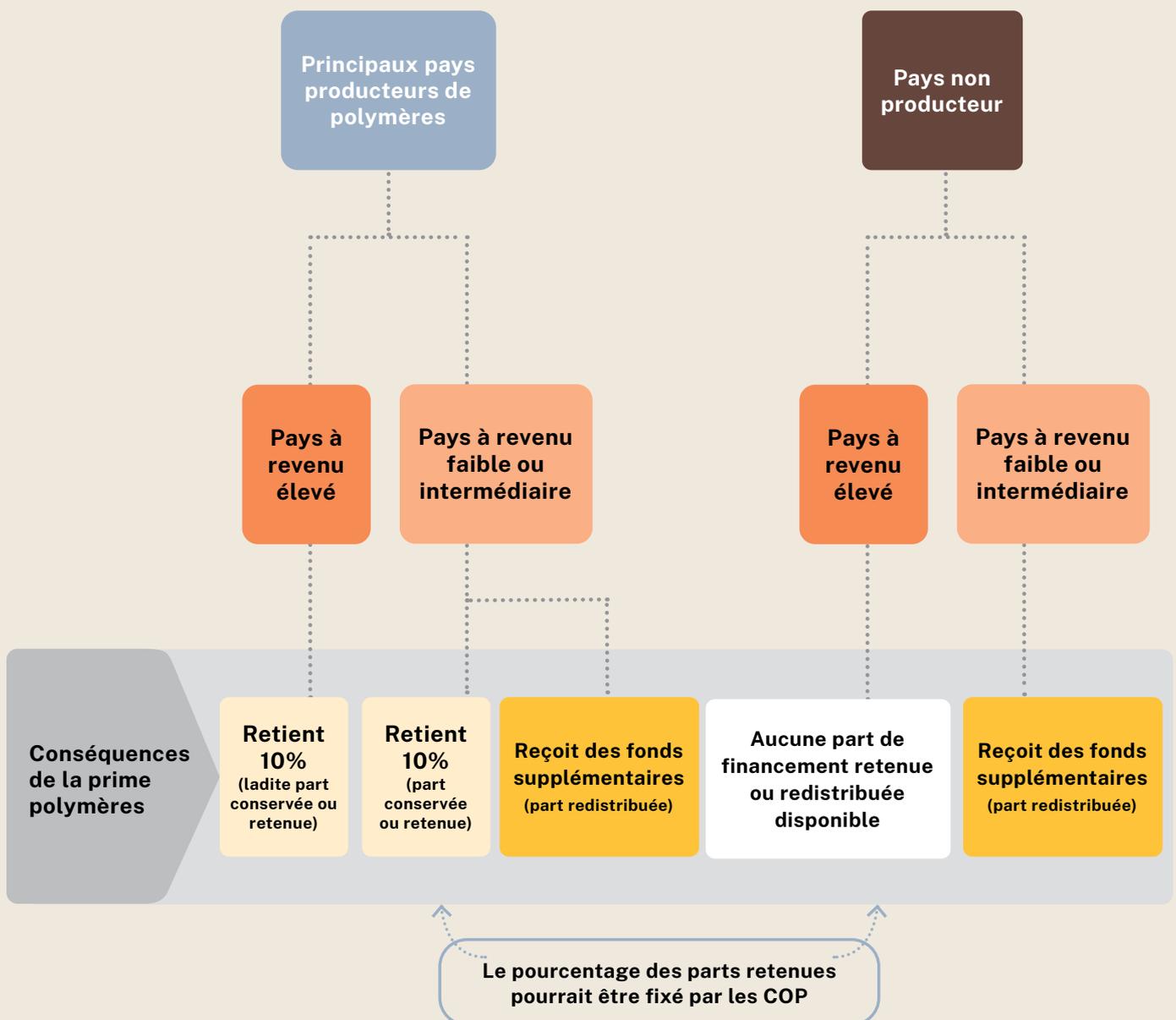
Souhaitez-vous parler à l'un de nos experts en prime polymères ou avez-vous des questions sur les modalités du texte ?

Appelez-nous ou envoyez-nous un message sur WhatsApp au +61 491 947 123 ou +61 409 591 395.

Les langues parlées sont notamment : l'anglais, le français, le mandarin, l'hindi, le bengali

Foire aux questions

Comment la prime polymères s'appliquera-t-elle aux différents pays ?



Appelez un expert politique ou juridique multilingue

Souhaitez-vous parler à l'un de nos experts en prime polymères ou avez-vous des questions sur les modalités du texte ?

Appelez-nous ou envoyez-nous un message sur WhatsApp au +61 491 947 123 ou +61 409 591 395.

Les langues parlées sont notamment : l'anglais, le français, le mandarin, l'hindi, le bengali

Foire aux questions

La prime polymère et la responsabilité élargie du producteur (REP) sont-elles la même chose?

Non, ce n'est pas la même chose.

La REP est une mesure agissant en aval qui étend la responsabilité d'une entité (souvent le responsable du produit final vendu aux consommateurs) au stade du cycle de vie d'un produit situé en aval de sa consommation. La prime polymères est une mesure imposée aux producteurs de polymères primaires.

La prime polymères viole-t-elle les lois de l'Organisation mondiale du commerce?

Non. Aucune mesure prise dans le cadre d'un accord multilatéral sur l'environnement ne se révèle contraire aux règles de l'OMC.

Qu'est-ce qui n'est pas considéré comme une prime polymères?

La prime polymères est une forme de financement privée, qui n'est pas :

- une REP,
- un financement public,
- un financement provenant d'institutions de financement du développement,
- des fonds multilatéraux pour l'environnement,
- un financement par dette ou par fonds propres,
- un investissement d'impact,
- des subventions,
- un cofinancement, ou
- des obligations à impact social.

En savoir plus

globalplastictreaty.com



Appelez un expert politique ou juridique multilingue

Souhaitez-vous parler à l'un de nos experts en prime polymères ou avez-vous des questions sur les modalités du texte ?

Appelez-nous ou envoyez-nous un message sur WhatsApp au +61 491 947 123 ou +61 409 591 395.

Les langues parlées sont notamment : l'anglais, le français, le mandarin, l'hindi, le bengali